

LES JOURNÉES PRATIQUES DE L'EDACS

Jeudi 12 et
vendredi 13
septembre 2024

PRATIQUE DU
CONTENTIEUX FAMILIAL

PRATIQUE DES BAUX
COMMERCIAUX

PRATIQUE DU DROIT
PUBLIC

Formations
uniquement en
présentiel à l'EDACS



EDACS Montpellier, 103 Avenue de
Lodève, 34070 Montpellier



formationcontinue@edacentresud.com



www.edacentresud.com

Pratique

DU CONTENTIEUX FAMILIAL



Nos intervenants :

Vincent EGEA, Professeur agrégé à
l'Université Aix-Marseille

Jennifer TERVIL,
Avocat au barreau de Paris,
Cabinet Chauveau Mulon & Associés



Jeudi 12 septembre

- 9h à 10h30 : Atelier 1 - Ordonnance protection / violence
- 10h30 à 12h : Atelier 2 - Procédure d'urgence (référé jour fixe...)
- 14h à 17h : Atelier 3 - Liquidation et lecture de documents comptables

6h déduites de l'abonnement ou 180€ hors abonnement

Vendredi 13 septembre

- 9h à 10h30 : Atelier 4 - Rédactions d'actes
- 10h30 à 12h : Atelier 5 - Autorité de la chose jugée et voix de recours
- 14h à 15h30 : Atelier 6 - Contentieux international
- 15h30 à 17h : Clôture des travaux échanges

6h déduites de l'abonnement ou 180€ hors abonnement

Pratique

DU CONTENTIEUX FAMILIAL

Nos intervenants - le détail



Vincent EGEA est Professeur agrégé de droit privé à l'Université Aix-Marseille, chercheur en droit international privé et droit civil.

Monsieur EGEA est par ailleurs Vice-Président d'Aix-Marseille Université ainsi que Directeur du Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles (UR n° 4690).

Il est l'auteur d'ouvrages en droit de la famille et droit des obligations mais également de nombreux articles sur les mêmes sujets.

Jennifer TERVIL est avocate au barreau de Paris. En 2018, elle s'associe au Cabinet Chauveau Mulon & Associés.

Depuis plusieurs années, et après ses premiers pas professionnels au sein d'une étude notariale, Maître TERVIL développe surtout son activité en droit patrimonial et droit des successions

Elle a été successivement chargée de cours et chargée d'enseignement. Elle publie régulièrement dans la revue la Gazette du Palais et dispense des formations auprès de professionnels en droit de la famille.



Pratique DES BAUX COMMERCIAUX

Nos intervenants :

Jean-Pierre BLATTER, Avocat au barreau de Paris, Cabinet Blatter
Seynaeve, Docteur en droit, Ancien professeur des Universités

Olivier ANDRIEU
Avocat au barreau de Montpellier
et autres intervenants



Jeudi 12 septembre de 9h à 12h et 14h à 17h
Pratique des baux commerciaux : 10 ans de la loi Pinel

6h déduites de l'abonnement ou 180€ hors abonnement

Vendredi 13 septembre de 9h à 13h
Pratique des baux commerciaux : 10 ans de la loi Pinel (suite)

4h déduites de l'abonnement ou 120€ hors abonnement

Un programme complet sera diffusé ultérieurement

Pratique DES BAUX COMMERCIAUX

Nos intervenants - le détail



Jean-Pierre BLATTER est avocat au barreau de Paris depuis 1971, docteur en droit, ancien professeur des Universités associé, professeur honoraire à l'ICH (Conservatoire National des Arts et Métiers), spécialiste en droit immobilier, « fellow » de la « Royal Institution of Chartered Surveyors » (Frics), directeur scientifique de « l'Actualité Juridique Droit Immobilier » (AJDI) depuis 1994 et directeur du Juris-classeur « Bail à loyer » depuis 1987. Il est également mandataire en transactions immobilières. Jean-Pierre Blatter est inscrit sur la liste des arbitres de la Chambre d'arbitrage et de médiation des litiges de l'immobilier (CAMI). Il est l'auteur du Traité des baux commerciaux constamment refondu depuis sa première parution en 1994 ainsi que de très nombreux articles et publications.

Olivier ANDRIEU est avocat au barreau de Montpellier depuis janvier 1991, associé de la SEP ARA Avocats ainsi qu'intervenant en matière commerciale et notamment baux commerciaux en France et en Espagne.



Pratique DU DROIT PUBLIC

Jeudi 12 septembre

- Actualité en droit de l'environnement / Urbanisme - 9h à 12h

Pierre-Antoine ALDIGIER

Avocat au barreau de Montpellier, Cabinet CGCB, Spécialiste en droit public et en droit de l'environnement

Tamaris FÜRSTENHEIM

Avocat au barreau de Montpellier, Cabinet CGCB

3h déduites de l'abonnement ou 90€ hors abonnement

- Actualité de la commande publique - 14h à 17h

Guylain CLAMOUR

Professeur, Doyen de la Faculté de Droit et Sciences politiques de Montpellier

Pierre-Antoine ALDIGIER

Avocat au barreau de Montpellier, Cabinet CGCB Spécialiste en droit public et en droit de l'environnement

3h déduites de l'abonnement ou 90€ hors abonnement

Vendredi 13 septembre

- Actualité du contentieux des régularisations en matière d'urbanisme - 9h à 10h30
- L'injonction et la régularisation en matière d'autorisations environnementales - 10h30 à 12h

Denis CHABERT

Président de la 4ème chambre près la cour administrative d'appel de Toulouse

3h déduites de l'abonnement ou 90€ hors abonnement

Pratique

DU DROIT PUBLIC

Nos intervenants - le détail



Pierre Antoine ALDIGIER est avocat au sein du cabinet CGCB depuis le 1er janvier 2008, date de son inscription au barreau de Montpellier.

Pierre-Antoine ALDIGIER intervient pour une clientèle d'entreprises dans les secteurs de l'immobilier, de l'industrie et des services. Il dispose d'une expérience significative dans l'application des polices administratives spéciales liées à l'acte de construire ainsi qu'en matière de commande publique. Il est titulaire des certificats de spécialisation en droit public (2012) et en droit de l'environnement (2021).

Tamaris FÜRSTENHEIM est avocate au sein du cabinet CGCB aux côtés de Maître ALDIGIER et exerce également en droit de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement. Maître FÜRSTENHEIM est Secrétaire de la Conférence du Barreau de Montpellier, lauréate du Grand Prix du concours national de plaidoiries du Mémorial de Caen, et préside la troupe d'improvisation et d'éloquence du Barreau de Montpellier.



Guylain CLAMOUR est Doyen de la Faculté de Droit et Sciences politiques de Montpellier réélu en 2024. Professeur agrégé de droit public, il apporte également un conseil scientifique auprès du cabinet CGCB & Associés, particulièrement en matière de droit public des affaires et de droit des contrats publics.

Il est par ailleurs membre du comité de rédaction de la revue Contrats et marchés publics, responsable de la rubrique "Textes" et membre du comité scientifique et du comité de lecture de la Revue générale du droit.

Denis CHABERT est président de chambre près la cour administrative d'appel de Toulouse. Antérieurement à sa nomination en 2022, il exerçait la fonction de vice-président au tribunal administratif de Lyon à partir de 2015 puis de Montpellier en 2017.



Les petits plus



Durant les deux jours de formation :

- 8h30 - Café d'accueil offert par l'EDACS
- Pause du matin offerte par l'EDACS
- A partir de 12h en option - Possibilité de restauration sur place avec la présence d'un foodtruck
- Pause de l'après-midi offerte par l'EDACS

En option, le jeudi 12 septembre au soir :

Dîner au restaurant le Sens Six à deux pas de l'EDACS (55 €)



Bulletin d'inscription

Journées pratiques de l'EDACS



• Pratique du contentieux familial (Journée ou demi-journée uniquement)

Jeudi 12 septembre 2024

Atelier 1 - Ordonnance protection / violence (9h - 10h30)
Atelier 2 - Procédure d'urgence (10h30 - 12h)

demi-journée 3h / 90€

Atelier 3 - Liquidation et lecture de documents comptables (14h - 17h)

3h / 90€

Vendredi 13 septembre 2024

Atelier 4 - Rédactions d'actes (9h - 10h30)
Atelier 5 - Autorité de la chose jugée et voix de recours (10h30 - 12h)

demi-journée 3h / 90€

Atelier 6 - Contentieux international (14h - 15h30)
Clôture des travaux et échanges (15h30 - 17h)

demi-journée 3h / 90€

• Pratique des baux commerciaux

Jeudi 12 septembre 2024

Pratique des baux commerciaux : 10 ans de la loi Pinel (1/2)

6h / 180€

Vendredi 13 septembre 2024

Pratique des baux commerciaux : 10 ans de la loi Pinel (2/2)

4h / 120€

• Pratique du droit public

Jeudi 12 septembre 2024

Actualité en droit de l'environnement / Urbanisme (9h - 12h)

3h / 90€

Actualité de la commande publique (14h - 17h)

3h / 90€

Vendredi 13 septembre 2024

Actualité du contentieux des régularisations en matière d'urbanisme (9h - 10h30)

demi-journée

L'injonction et la régularisation en matière d'autorisations environnementales (10h30 - 12h)

demi-journée 3h / 90€

Nom

Prénom

Barreau d'exercice

Option foodtruck Jeudi Vendredi

Option dîner au Sens Six le 12/09 - 55 €

Somme totale €

Pour les avocats non-abonnés : le tarif horaire est de 30€
Pour les avocats abonnés : les heures des formations sélectionnées seront déduites de l'abonnement
Option foodtruck : règlement sur place

Cachet et signature